■ SAISON CYCLONIQUE 2018

Communiqué conjoint Etat - Collectivité

À l'approche de la prochaine saison cyclonique, la Préfecture de Saint-Barthélemy et de Saint-Martin et la Collectivité de Saint-Martin rappellent la nécessité d'un engagement de chacun dans la préparation de l'île. Les sujets qui concernent la préparation individuelle et collective sont à l'ordre du jour, à savoir :



LE NETTOYAGE DE L'ÎLE

Particuliers, associations, hôteliers, syndics de copropriétés et professionnels sont invités à ramasser leurs encombrants et procéder au nettoyage des abords de leurs locaux, chantiers et habitations. Il est fait appel au civisme et au sens des responsabilités de toutes les personnes concernées par la mise en oeuvre de ce nettoyage. Tout objet non ramassé devient un projectile en cas d'épisode cyclonique. Il en va de notre sécurité à tous.

La Collectivité contribue à cette action dans le cadre du mois du nettoyage (10 mai au 10 iuin) :

Des bennes sont mises à votre disposition en plusieurs points du territoire.

Il est donc temps de commencer à élaguer, désencombrer vos propriétés et évacuer vos déchets verts, débris et encombrants, pouvant être dangereux en cas de vents forts. Afin de vous permettre d'évacuer tous ces déchets, il est possible d'accéder gratuitement à l'écosite de Grande Cayes (uniquement pour les véhicules immatriculés sur la partie française et pour les camions munis d'une benne de déversement).

Il est aussi possible pour les particuliers de déposer vos déchets gratuitement à la déchèterie de Galisbay.

Il est demandé aux particuliers et aux entreprises qui se joindront à cet effort de trier les déchets verts, les tôles et les morceaux de bois, avant de les transporter à l'écosite de Grandes Cayes. Ce tri préalable est important, car il facilitera le traitement des déchets par la société VERDE et la déchèterie de Galisbay.

LA PRÉPARATION DE L'HABITAT

Il est important de procéder, dans la mesure du possible, au renforcement de votre habitat et aux vérifications utiles des structures de ce dernier :

- Consolidez la maison au niveau de ses issues (portes, fenêtres),
- Vérifiez vos dispositifs de protection comme les volets cycloniques en absence desquels prévoyez des protections en morceaux de contreplaqués à fixer sur un cadre en bois,
- Vérifiez et resserrez les fixations de votre toiture (une vis au moins tous les 50 centimètres), - Veillez au bon entretien du système d'évacuation des eaux pluviales (chenaux, gouttières),
- Si vous vivez dans une zone inondable, veillez à préparer un système qui permettra d'atténuer la pénétration de l'eau dans votre habitation (plaques en métal, sacs de sables...),
- Définissez une « safe room », une pièce sure, sans fenêtre ou porte qui donne sur l'extérieur,
- Organisez le cas échéant votre évacuation. Choisissez la maison d'un ami ou d'un membre de votre famille et parlez-lui en dès maintenant,
- Vérifiez vos assurances (habitation, voiture).

La liste des abris sera communiquée lors de la conférence de presse conjointe prévue le 1er juin, date du début de la saison cyclonique.

LE KIT D'URGENCE

Le kit d'urgence doit être prêt en toutes circonstances et pas seulement pour la saison cyclonique. Dans une situation d'urgence, les réseaux d'eau courante, d'électricité, de téléphone peuvent être coupés. Vous devez être prêt à vivre de manière autonome quelques jours avec certains articles essentiels, à votre domicile (confinement) ou en dehors après un ordre d'évacuation. Attention à ce que le sac ne soit pas trop chargé, vous pourriez avoir à marcher avec. Regroupez les objets et articles de première nécessité pour faire face à une situation d'urgence et placez-les dans un endroit facile d'accès :

- Eau: au moins dix litres par personnes,
- Outils de base : couteau de poche multifonction, ouvreboîte...,
- Nourriture de secours consommant peu d'eau : barres énergétiques, fruits secs, conserves, petits pots pour bébé, etc.,
- Lampe de poche avec deux jeux de piles de rechange ou bien une lampe sans pile à manivelle (dynamo),
- Radio avec piles ou batteries, ou bien une radio sans pile à manivelle,
- Trousse médicale de premiers soins: bandelettes, alcool, sparadrap, paracétamol,

antidiarrhéique, produits hydroalcooliques pour les mains, etc. ainsi que vos médicaments de traitement en cours,

- Un double des clés de maison pour éviter d'avoir à les chercher et risquer de laisser sa porte ouverte ou de se retrouver bloqué dehors ensuite,
- Un double des clés de voiture pour éviter de les chercher, ou de les oublier et perdre du temps en cas d'évacuation par la route,
- Vos papiers d'identité ainsi qu'une photocopie de vos papiers d'identité,
- Un téléphone portable avec batterie chargée et câble USB,
- Argent liquide ou carte de crédit,
- Des vêtements et chaussures de rechange,
- Du papier hygiénique et un essentiel d'hygiène personnelle,
- Un sac de couchage,
- Des jeux divers : cartes, dés, dominos, etc. Si la situation devait durer, cela permettrait de passer le temps,
- Un sac plastique pour protéger les objets de valeur et les papiers importants.

Un flyer sera distribué sous forme de « check list » pour faciliter votre préparation et la constitution de ce kit. Les médias dont le rôle de diffusion d'information est majeur sont invités à le relayer.

La Préfète et le Président restent mobilisés et insistent sur la nécessaire implication de tous. Ces actions individuelles sont les garants de notre sécurité.

